



# MOBILITÉ DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE

---

## MOBILITÉ DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES.

Le programme Erasmus + pour l'enseignement supérieur contribue à la réalisation d'un espace européen de l'enseignement supérieur en poursuivant plusieurs objectifs dont l'internationalisation des établissements européens.

Le programme favorise les actions de mobilité en Europe et à l'international pour les étudiants (périodes d'études ou de stage), le personnel enseignant, ainsi que l'ensemble des personnels des établissements d'enseignement supérieur.

Depuis 2016 et la mise en place du dispositif, l'ENS Rennes encourage et soutient la mobilité du personnel administratif et technique. Aujourd'hui un total de 12 personnel BIATSS ont pu réaliser une mobilité en Europe.

### LES DIFFÉRENTES FORMES DE MOBILITÉ:

#### LE STAGE D'OBSERVATION (JOB SHADOWING)

Au sein d'un service / département / unité de recherche / laboratoire / entreprise, vous allez suivre votre homologue européen pendant une semaine avec pour objectif de :

- découvrir la vie de l'organisme d'accueil, les missions de votre homologue, les différentes méthodologies de travail,
- échanger des bonnes pratiques,
- pratiquer une langue étrangère et s'immerger dans une culture différente.

#### LA FORMATION « MÉTIER » (STAFF TRAINING WEEK)

La participation à un atelier / série de conférences / une formation sur une activité spécifique en rapport avec votre métier.

#### LA FORMATION EN LANGUE ÉTRANGÈRE (LANGUAGE COURSE)

Suivre des cours de langue dans un établissement européen. Il s'agit d'une formation cible pour les personnels académiques et administratifs de l'enseignement supérieur et de la recherche en Europe. Très souvent les cours sont taillés selon les métiers et les participants classés par groupe de niveau.

Mise à jour le 20 avril 2022

## CONTACTER LE SERVICE RELATIONS INTERNATIONALES

international@ens-rennes.fr  
+33 299 059 300  
+33 299 059 9420

Responsable : [Deborah France-Piquet](#)



## COMMENT CHOISIR SA FORMATION / SON STAGE D'OBSERVATION ?

Parmi la liste des établissements partenaires de l'ENS Rennes :

<http://www.ens-rennes.fr/nos-partenariats/>

Parmi vos contacts professionnels.

Sur le site : <http://staffmobility.eu/staff-week-search>

A l'École normale supérieure de Rennes, la durée de mobilité maximale est de 5 jours hors voyage.

Le séjour est co-financer par le programme ERASMUS+ et le service Relations internationales de l'ENS Rennes.